

## COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Suite à la diffusion de certaines informations concernant les titres identitaires, notamment les Cartes Nationales d'Identité et les passeports, dans les réseaux sociaux, le Délégué Général à la Sûreté Nationale porte à la connaissance de l'opinion publique nationale et internationale ce qui suit:

Depuis le 09 août 2016, sur autorisation du **PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**, un nouveau système de sécurisation de la Nationalité Camerounaise a été mis en place à la Délégation Générale à la Sûreté Nationale. Cela faisait suite aux graves défaillances et aux nombreux dysfonctionnements observés dans l'ancien système mis en place en 1994, et qui a montré toutes ses limites. Avec cet ancien système, des individus pouvaient se faire établir une Carte Nationale d'Identité pour aller commettre un crime, toucher un bon de caisse volé, percevoir indûment le salaire d'un tiers ou pour "naitre de nouveau".

Aujourd'hui, la Nationalité Camerounaise est bien sécurisée et il a été mis fin aux différents désagréments qui impactaient négativement l'économie camerounaise, le système de sécurité et l'environnement social. Les détenteurs de multiples identités n'ayant plus la possibilité de se faire établir plusieurs titres identitaires. Selon les dernières statistiques, plus de trois millions de Camerounais ayant personnellement changé des éléments de leur filiation, se retrouvent en situation de double, triple, quadruple identité et autres usurpations.

En l'état actuel de la législation, seule la première identification contenue dans la base des données est considérée comme étant l'identité authentique d'un citoyen. Malheureusement, les détenteurs de ces multiples identités

refusent de faire valider leur identité authentique, car ayant développé d'autres avantages avec leurs multiples identités.

Cette situation préoccupante est en cours d'examen par les différentes Administrations impliquées dans le processus de sécurisation de la Nationalité Camerounaise.

En attendant l'aboutissement des travaux de ce Comité, il paraît opportun de préciser que les anciennes Cartes Nationales d'Identité restent valables jusqu'à leur date de péremption qui est de dix ans.

La Délégation Générale à la Sûreté Nationale compte à ce jour deux cent quatre-vingt Postes d'Identification à travers le territoire national, dont cinquante Postes d'Identification Mobiles. Sa capacité de production actuelle est de dix mille Cartes Nationales d'Identité par jour. Cette capacité journalière passera à quinze mille, à la faveur de la mise en service du Centre de Production Secondaire de Garoua. Plus de deux cent quarante-cinq mille Cartes Nationales d'Identité déjà produites y sont en souffrance et en attente de retrait par leurs demandeurs.

C'est dire que malgré le ralentissement dans la production liés aux difficultés techniques, aux procédures et à la livraison du matériel, le service public de production des Cartes Nationales d'Identité reste très actif. Il n'y a donc pas lieu d'occulter les faits et de tenter quelques manœuvres de récupération, de manipulation politiques ou de vouloir susciter des comportements antipatriotiques au sein de la société.

En ce qui concerne la délivrance des passeports, la Délégation Générale à la Sûreté Nationale a sollicité et obtenu le Très Haut Accord du **CHEF DE L'ETAT** pour la signature d'un contrat de partenariat avec un nouvel opérateur; l'ancien prestataire ayant supprimé cette activité de son portefeuille.

Le nouveau passeport, qui sera désormais disponible en 48 heures, comptera parmi les plus sécurisés et les plus modernes au monde.

Le Délégué Général à la Sûreté Nationale appelle toutefois le public au bon sens, à l'esprit de discernement et à davantage de prudence et de vigilance face aux tentatives d'arnaque et de manipulation ourdies par des individus sans scrupules. Il invite par ailleurs, les citoyens de bonne foi, à dénoncer des actes de cette nature afin que ces individus soient démasqués et traduits devant les instances judiciaires compétentes.

Enfin, il rassure la population que la Police Camerounaise est résolument engagée au service de tous et de chacun, en exécution des Très Hautes Instructions du **CHEF DE L'ETAT, S.E PAUL BIYA**, relatives à la sécurisation de la Nationalité Camerounaise et aux exigences du Service Public ./-

**LE DELEGUE GENERAL  
A LA SURETE NATIONALE**



**Martin MBARGA NGUELE**